

Démarche : Demande d'allocation FAMDRE

Organisme : Direction des politiques sociales

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

L'allocation d'assurance mutuelle de retour à l'emploi des députés est un régime aligné sur celui des travailleurs salariés. Les députés non réélus ont accès à cette allocation lorsque, à la recherche d'un emploi, ils n'ont pas de droit ouvert à la Caisse de pensions des anciens députés.

Conformément à la réglementation du Fonds d'Assurance Mutuelle Différentielle d'aide au Retour à l'Emploi des députés (FAMDRE) en vigueur depuis le 1er janvier 2018, la durée d'indemnisation de l'allocation d'assurance mutuelle de retour à l'emploi des députés donnant lieu au versement de l'allocation ne peut être ni inférieure à 4 mois, ni supérieure à 24 mois.

Pour les anciens députés âgés d'au moins 53 ans et de moins de 55 ans à la date de fin de législature ou à la date de fin de leur mandat en ce qui concerne les suppléants, cette limite est portée à 30 mois.

Pour les anciens députés âgés de 55 ans et plus à la date de fin de législature ou à la date de fin de leur mandat en ce qui concerne les suppléants, cette limite est portée à 36 mois.

Je soussigné(e),

☐ Mme

☐ M.

Nom

Prénom

Ancien(ne) député(e) de

Date de la fin de mandat

Cause de la fin de mandat

Demande d'allocation FAMDRE

Demeurant

Téléphone

Adresse électronique

Ai l'honneur de vous demander de procéder à la liquidation de mes droits à l'allocation différentielle de retour à l'emploi versée par le FAMDRE.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je certifie que ma situation personnelle actuelle est l'une des suivantes (cocher la case correspondante) :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Je suis sans aucune activité professionnelle et en recherche d'emploi.

☐ Je suis fonctionnaire en disponibilité, faute d'emploi vacant à la suite de ma demande de réintégration.

☐ J'ai demandé ma réintégration dans mon emploi d'origine dans un délai de deux mois et ne perçois aucune rémunération.

Je m'engage à informer la Caisse des dépôts en cas d'évolution de ma situation personnelle, notamment de toute reprise d'activité professionnelle et des revenus correspondants, avant le 10 de chaque mois.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Important :

Les évolutions de revenus susceptibles d'intervenir pendant la période de versement de votre allocation pourront donner lieu , le cas échéant, à une régularisation du montant de l'allocation.

Je demande pendant la durée de bénéfice du FAMDRE (cocher la ou les cases correspondantes) :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ à demeurer affilié au Fonds de sécurité sociale des députés et anciens députés ainsi qu'à l'assurance complémentaire santé ; j'autorise la Caisse des dépôts à précompter sur mon allocation les cotisations correspondantes

☐ à acquérir des droits auprès de la Caisse de pensions des députés et anciens députés ; j'autorise la Caisse des dépôts à précompter sur mon allocation les cotisations correspondantes ; je m'engage à ne pas cotiser, en raison de l'exercice d'une activité professionnelle, salariée ou non, à un autre régime de retraite.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Demande d'allocation FAMDRE

J'annexe à la présente demande les pièces nécessaires à la constitution de mon dossier.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce d'identité

J'insère une copie de ma pièce d'identité en cours de validité.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ RIB

J'insère un RIB à mon nom

Je déclare avoir pris connaissance de l'article 441-7 du code pénal rappelé ci-après

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Article 441-7 du code pénal

En application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende, le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère, de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines seront portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue d'apporter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

Données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la Caisse des Dépôts et consignations en qualité de responsable de traitement (ci-après désignée **Caisse des Dépôts**) dont le siège est situé 56 rue de Lille – 75007 PARIS.

Les données collectées ont pour finalité « la gestion des fonds d'allocations des personnes physiques ». Le présent traitement a pour base légale l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi la Caisse des dépôts conformément à l'arrêté n°11-103 du 19 octobre 2011.

Les données ne seront transmises qu'aux personnes habilitées de ou par la Caisse des Dépôts ou à des tiers légalement autorisés. Les données collectées via les formulaires sont conservées 12 mois à compter de la collecte sur le site demarches-simplifiees.fr puis 5 ans à compter de la collecte, par la Caisse des Dépôts. Les informations recueillies qui seraient signalées avec un astérisque sont obligatoires pour permettre le traitement de votre dossier. Vos données ne font pas l'objet d'un transfert hors Union Européenne. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement (UE) sur la protection des données du 27 avril 2016 (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition des données à caractère personnel vous concernant et d'un droit à la limitation du traitement de vos données à caractère personnel ainsi que du droit de faire parvenir à la Caisse des Dépôts des directives spéciales relatives au sort de vos données après votre décès. Pour exercer vos droits, vous pouvez vous adresser à mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr ou par écrit à l'adresse suivante : Caisse des Dépôts - Données personnelles - Etablissement de Bordeaux 6, place des Citernes 33059 Bordeaux Cedex. Certaines demandes de droit peuvent nécessiter la fourniture d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) tel que le droit d'accès ou rectification ou de limitation.

Vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données (DPO) par mail à l'adresse

Demande d'allocation FAMDRE
dpo@caissedesdepots.fr . Vous pouvez porter une réclamation auprès de la CNIL si vous estimez que la Caisse des Dépôts ne respecte pas vos droits.